

COMPTE RENDU DE LA CAPA ADAENES du 24 mai 2015

La CAPA des ADAENES s'est réunie au rectorat le 26 mai 2015 sous la présidence de M.Canerot, Secrétaire général.

Le Président a écouté les déclarations préalables des organisations syndicales puis a apporté les réponses suivantes sur le RIFSEEP :

- Concernant l'information du classement des agents dans les différents groupes, cela devrait être fait très prochainement par les services du rectorat.
- Concernant l'IFSE des entrants, le Ministère a demandé que le montant versé soit identique au montant perçu dans l'académie précédente. Toutefois les montants versés dans l'académie de Rennes étant bien souvent supérieurs à ceux des autres académies, les collègues entrants percevront le montant le plus avantageux pour eux.
- Concernant la révision de l'IFSE (tous les 3 ans ou à chaque changement de fonctions) les discussions sont en cours avec la Centrale sur ce sujet.

M. Canerot est ensuite passé à l'ordre du jour

- Mouvement
- Tableau d'avancement APAENES
- Liste d'aptitude au grade d'ADAENES
- Questions diverses

Mouvement :

- Nombre de participants : 64 dont 1 entrant dans l'académie affecté dans le cadre de ce mouvement.
- Nombre de sortant : 4
- Nombre de postes vacants : 8 dont 2 PRP
- Nombre de réintégration : 4 (les « réintégrés » sont les personnels qui participent au mouvement sans libérer de poste)
- Nombre d'entrants par la BIEP 5 (1 à Rennes 1, 2 à l'UBO et les recrutements en cours pour le lycée Bréquigny et le rectorat)

- Nombre d'avis défavorable 7 (personnels dont l'ancienneté sur le poste est inférieure à 3 ans ou 2 ans pour les rapprochements de conjoints),
- Mouvements réalisés : 16
- Postes vacants après mouvement : 3 d'après l'administration : Lycée Brocéliande de Guer (NG), lycée Jean Guéhenno de Fougères (NG) et collège des 7 îles de Perros Guirec. A cela il faudrait rajouter un poste à l'UBS (1 sortant), le poste libéré à l'ENIB et le poste du collège de Plouagat (GM) transformé en Adaenes lors du dernier CTA.

Avancement :

- Accès au grade d'Attaché principal : 6 promouvables

Sont promouvables les attachés qui justifient au plus tard le 31 décembre 2016 d'au moins 7 ans de services effectifs dans le corps et d'au moins un an d'ancienneté dans le 9^{ème} échelon du grade d'attaché.

Seront promus au titre de 2016 : Mme BALLET Christelle, lycée de Landerneau, Mr BAYOUD Bruno, collège de Crozon, Mme BICHR COUZIC Françoise, Lycée Jean Jaurès de Rennes, Mr GARNIER Thierry, collège de Dinard, Mr LOAEC Patrick collège Brizeux de Lorient et Mme VEN Martine, collège Keranroux de Brest

Promotions par liste d'aptitude : 9 possibilités au titre de l'année

Liste d'aptitude : peuvent être inscrits les SAENES justifiant d'au moins 9 ans de service public dont 5 en catégorie B au 1^{er} janvier 2016.

Une liste principale de 9 noms a été constituée. L'administration n'a pas souhaité créer de liste complémentaire

Liste Principale :

Mme POTEL Ramèche (Univ Rennes 2), Mme COLLIN Nathalie (Rectorat), Mme CHAUVEL-HERVE Carine (détachement MGEN), Mme SAMSON Odile (clg de Baud), Mr JUIFF Hervé (DSDEN 35), Mme VASSE Marina (Univ Rennes 1), Mme LE FRANC Nathalie (clg de Sarzeau), Mr TALOC Jean-Pierre (UBO) et Mr BOLEIS Franck (Clg Lurçat de Lanester).

Questions diverses

La CAPA a prononcé 6 refus à des demandes de détachement dans le corps des Attachés d'Administration de l'Etat. Il n'y avait aucune demande de titularisation à examiner.